

MOTION : Prendre goût à notre culture, s'intégrer, c'est accepter l'assimilation et un mode d'emploi clair.

Delémont, la Capitale s'enorgueillit de compter 102 nationalités différentes, d'être la commune la plus « multiculturelle » du canton et compter aisément 35% d'étrangers, si l'on compte ceux qui sont naturalisés, selon le QJ du 2 septembre 2017. Ce nombre impressionne et le tissu social delémontain se modifie de manière sensible, que l'on s'en réjouisse béatement dans la catéchèse du centre gauche ou que l'on s'interroge, comme le maire Damien Chappuis sur le processus d'intégration possible : « il est nécessaire que ces personnes s'intègrent et prennent goût à notre culture ». On se souvient de l'époque où le nombre idéal de migrants de travail était estimé à moins de 20%, pour permettre, sans réticence bilatérale, l'intégration définie comme une assimilation. Acceptation des règles, des coutumes, des lois, des valeurs démocratiques, des valeurs religieuses et morales et envie de se fondre dans la nouvelle société pour y être accueilli. L'augmentation de la pression migratoire (économique, sociale), l'imposition du vivre ensemble comme nouvelle religion impérative a changé la donne. Aujourd'hui l'assimilation n'est même plus souhaitable ou pensable, on y préfère les accommodements nécessaires, l'adaptation aux nouvelles normes culturelles des arrivés qui sont idéalisées dans un modèle multiculturel surtout de non-réciprocité.

Le rituel de l'accès à l'indigénat communal, répétitif et obligatoire, sans critiques surtout a atteint ses limites. Deux incidents obligent à demander une clarification. Lors de la dernière séance du Conseil de Ville, un couple admis, « avec toutes les conditions requises » s'est présenté à la Séance habillé de manière provocante, affichant ostensiblement sa culture islamique (barbe, habits typés pour Monsieur et voile ne cachant pas le visage pour Madame). Sans réaction bien sûr alors qu'il n'y a manifestement pas d'effort ou d'intention d'assimilation. L'autre événement est le projet de réaménagement du cimetière avec un carré pour les musulmans, séparé des autres tombes par des arbustes et orientés vers la Mecque.

Peut-on encore oser parler d'intégration, si l'on veut se séparer des autres, même après la mort. Le mot Apartheid paraît plus approprié pour décrire ce projet. On arrive à un système de deux poids, deux mesures. Il n'y a en effet pas de places séparées pour les citoyens catholiques, protestants, bouddhistes, athées ou agnostiques.

Il y a quelques années de cela, l'UDC avait demandé que les demandes de naturalisation soient examinées par une Commission représentant les partis politiques delémontains, de manière à vraiment vérifier que tous les critères soient objectivement remplis.

Cette Commission, dont je demande la constitution, devra définir les critères adéquats de l'intégration et veiller à leur application rigoureuse.

Dominique Baettig

